

PERTURBATIONS DE CIRCULATION

→ **Route barrée et déviée dans les deux sens**

Déviations mises en place :

- Déviation dans les deux sens par les RD 262, 906B et 907.

 **Voir plan au verso**

Le stationnement sera interdit au droit du chantier pendant la durée des travaux.

La circulation riveraine sera gérée de manière spécifique par les entreprises BONDoux et EUROVIA, chargée des travaux, en fonction des possibilités et de l'avancement du chantier.

Nous vous remercions de votre compréhension pour la gêne occasionnée.

Infos pratiques

Unité territoriale technique de Lapalisse / Vichy :
04 70 99 75 20
(du lundi au vendredi : 9 h – 12 h et 14 h – 17 h)



Le Département de l'Allier investit pour vos routes

TRAVAUX SUR LES RD 907 ET 262

COMMUNE DE MAGNET

Le Département de l'Allier vous informe des travaux d'aménagement de sécurité du carrefour entre la RD 907 et la RD 262.

**Travaux programmés
du 15 au 24 juillet 2026***

*Dates prévisionnelles pouvant évoluer en fonction des conditions climatiques.

